

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W21-699721

117215

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

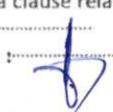
Matricule : Société :
☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :
 Nom & Prénom : **FARES EDDINE GHANBI**
 Date de naissance : **31.07.1960**
 Adresse : **habissement la Colonne 1, n°4 CALIFORNIE**
 Tél. : **0661214935** Total de la facture : **1940,50** Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 
 Date de consultation : **04 AVR 2022**
 Nom et prénom du malade : **FARES EDDINE GHANBI**
 Lien de parenté : ☐ Conjoint ☐ Enfant
 Nature de la maladie : **PROSTATE**
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **MA** Le : **07/10/22**

Signature de l'adhérent(e) : 

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

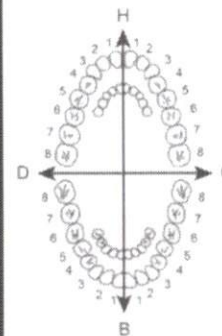
RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/03/2022		5	3000	NP: 091023092
04 AVR. 2022		ECHODOPPLER	6000	Centre d'Urologie Professeur Sand BENJEDOU Chirurgien Urologue Chef du service d'Urologie Hôpital, Résidence les teuni : 0522 88 01 1

Centre d'Urologie
Professeur Saad BENJELLOUN
Chirurgien Urologue
Ancien Chef du Service d'Urologie
59, Bd. Zerkouni, Résidence Les Palmiers
Casablanca - Tel. : 0522 88 61 12

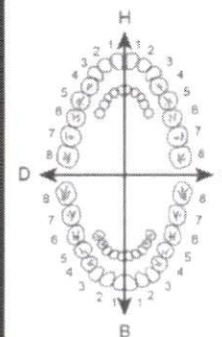
[illegible][illegible]

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F
PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H	
25633412		21433552
00000000		00000000
D		G
00000000		00000000
35533411		11433553
	B	

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

NOUVELLE DEMANDE
NOUVELLE DEMANDE

Mr FARES EDDINE Ghandi

M 31-07-1960

2203313225

Date/Heure

Préleveuse:

PSA, PSAL

-PRELEVEMENT-

24. 3. 2021

FARES EDDINE GHANDI

PSA

TOTAL - Libre et zellulit



Signature
Centre d'Urologie
Professeur Saad BENJELLOUN
- Chirurgien Urologue -
Ancien Chef du Service d'Urologie
59, Bd. Zerkouni, Résidence les Fleurs
Casablanca - Tel: 0522 88 01 12/13/14

N°I.C.E :001638312000001

Casablanca le 4 avril 2022

Monsieur FARESEDDINE GHANDI

Le rein droit à une taille normale avec une bonne différenciation cortico – médullaire, il n'y a pas de dilatation des cavités excrétrices, le contour rénal est régulier, l'épaisseur du parenchyme est normale

le rein gauche à des dimensions normales avec une bonne différenciation cortico – médullaire, il n'y a pas de dilatation des cavités excrétrices, le contour rénal est normal, l'épaisseur du parenchyme est normale,

la vessie à des contours réguliers, il n'y a pas d'anomalies intra – lumenales,

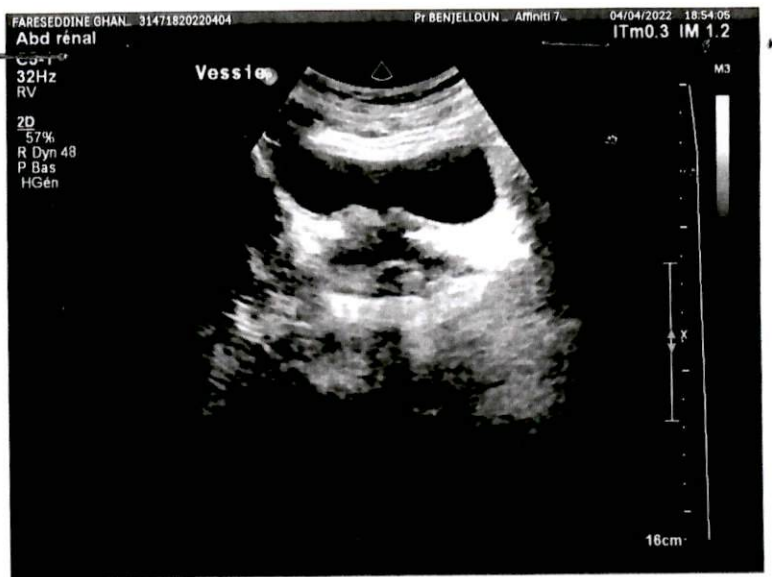
La prostate est examinée par voie rectale son aspect est hétérogène, par ailleurs il y a une bonne différenciation entre les zones périphériques transitionnelles, le volume de la prostate est estimé à 26,7 cc

Conclusion : hypertrophie hétérogène modérée de la prostate

Professeur saad Benjelloun

Centre d'Urologie du Pr. Saad Benjelloun
Professeur Saad Benjelloun
Chirurgien Urologue
Ancien Chef du Service d'Urologie
59, Bd. Zerktouni, Résidence Les Fleurs
Casablanca - Tél. : 022 88 01 12/13/14

N°I.C.E :001638312000001



LABORATOIRE CASALAB PALMIER®

Dossier N°: **2203313225**

Résultats de : **Mr FARES EDDINE Ghandi**

Né(e) le : **31/07/1960 - 61 ans**

N° CIN :

Date du prélèvement : 31/03/2022 18:16. KB

Edition du : 04/04/2022 à 14:02

OUAZZANI

Dr SAAD BENJELLOUN

Cher confrère, nous vous remercions de votre confiance, et nous vous transmettons les résultats de votre patient.

< Compte-rendu complet >

MARQUEURS TUMORAUX

PSA total

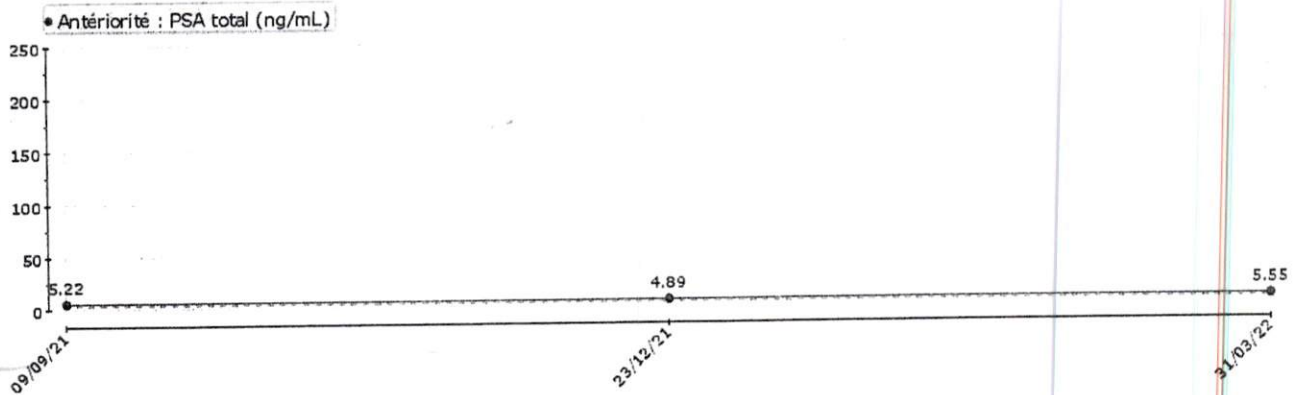
(ECLIA sur Cobas 6000.)

5,55 ng/mL

(<4,00)

23/12/2021

4,89



Dossier n° 2203313225 – Mr Ghandi FARES EDDINE

1/2



23/12/2021

PSA Libre

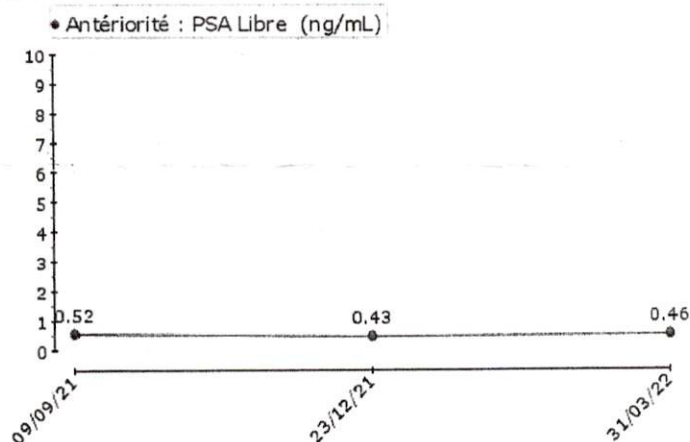
(ECLIA sur Cobas 6000.)

0,46 ng/mL

0,43

Domaine de référence pour les adultes :

Age inférieur à 50 ans : < 2.5 ng/mL
Age entre 50 et 80 ans : < 6.5 ng/mL



Rapport PSA Libre/Totale

8,29 %

8,79

Validation biologique par : Le Dr M. BEZZARI

Dr K. OUZZANI



Dossier n° 2203313225 de Mr Ghandi FARES EDDINE

2 / 2



FACTURE N°22040401

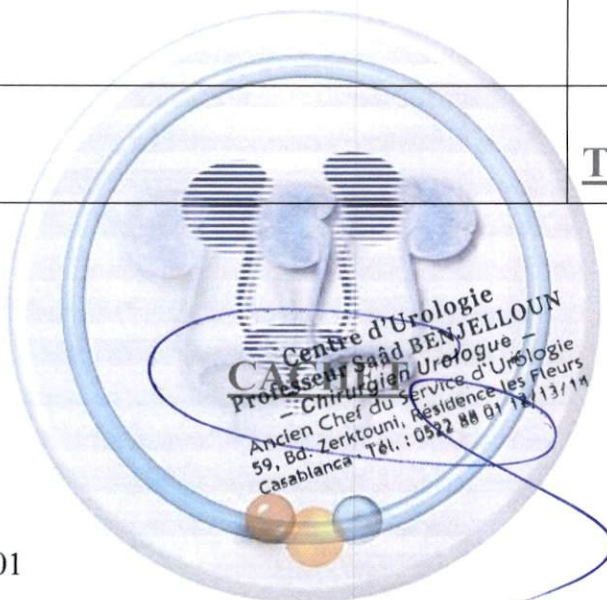
Casablanca, le 04.04.2022

Je soussigné, certifie que **MONSIEUR FARISEDDINE GHANDI**
a payé la somme de :

900.00 (NEUF CENT DIRHAMS) ESPECE

<u>Qté</u>	<u>présentation</u>	<u>Tarif unitaire</u>	<u>prix total</u>
1	CONSULTATION	300.00	300.00
1	ECHO DOPPLER	600.00	600.00
		<u>TOTAL</u>	900.00

N°I.C.E :001638312000001





FACTURE N° 2203313225
LABORATOIRE CASALAB PALMIER

Casablanca le 31/03/2022

INPE : 093002574

Mr Ghandi FARES EDDINE

Demande N° 2203313225

Récapitulatif des analyses
Analyse
Prise de sang Adulte Marqueur Tumoral :Antigène prostatique spécifique : PSA PSA Libre (HN)*

Total des B : 700

Arrêtée la présente facture à la somme de : * **1040 DH** *

mille quarante dirhams

*(HN) = analyse hors nomenclature

